

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

RHÔNE et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

**Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal**

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boite: place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros: Rue Tupin, 31

**AVIS IMPORTANT**

A partir du 6 octobre prochain, la vente en gros du journal *l'Éclair*, se fera dans les bureaux même du journal, rue Mulet, 8, à l'entresol. Les marchands pourront le prendre aux bureaux dès le vendredi, veille de sa date, de 4 heures à 6 heures du soir.

**BULLETIN POLITIQUE**

I. Tonkin. — II. Mouvements judiciaires  
III. Symptômes de guerre européenne

I  
La question tonkinoise continue à solliciter vivement l'attention publique. Les journaux en remplissent leurs colonnes sans y apporter grands éclaircissements. On croit, on assure, on se pourrait, le bruit court, c'est sous ces formes vagues et dubitatives que nous arrivent les nouvelles.

Le plus clair, c'est que les dépenses engagées déjà pour l'expédition s'élèvent à 60 millions. Or, les crédits alloués par les Chambres avaient été fixés à 7 millions.

C'est là une absolue négation des droits du Parlement en matière de crédits, et le manifeste de l'extrême gauche, bientôt suivi du manifeste des groupes radicaux républicains socialistes de la Seine, vient de dénoncer au pays cette violation flagrante de la Constitution en réclamant la convocation immédiate des Chambres.

Mais le sieur Ferrys s'est déclaré, paraît-il, absolument résolu à ne pas convoquer les Chambres! Il tient, en effet, pour échapper à sa mise en accusation, à ne se montrer devant les représentants du pays qu'après un succès signalé sur les Pavillons-Noirs. Ce succès, il l'attend et le veut à tout prix. Le général Bouët, ne l'obtenant pas assez vite, a été remplacé par le contre-amiral Courbet; de nouveaux renforts ont été envoyés.

« Cet écumeur de portefeuilles, s'écrie *l'Intransigeant* dans une virulente apostrophe au président du Conseil, envoie tranquillement à la mort nos malheureux soldats. Entre sa situation de ministre et l'égoïsme d'un nombre illimité de ses compatriotes, il n'hésite pas un instant.

« Le sang de nos enfants sert maintenant de réclame à Ferry. »

Outre les ennemis, la fièvre, la dysenterie, les insolutions font dans les rangs de nos soldats de nombreux ravages, et il n'en peut être autrement dans une atmosphère chargée de miasmes paludéens et avec une chaleur qui ne descend jamais au dessous de 34°.

Cependant le ministre de la guerre se promène dans le sud-est de la France et le ministre des affaires étrangères dans le sud-ouest, laissant à M. J. Ferry, le monarque du jour, le soin de disposer des forces et de l'honneur de la France.

Pour ce qui est de la Chine, la question en est encore à la période diplomatique, et les entrevues Tseng-Ferry se multiplient sans résultat, la réponse de Péking au mémorandum du gouvernement français se faisant attendre. Voici pourtant une dépêche peu rassurante :

« Je suis en mesure de vous affirmer que

le marquis de Tseng a reçu des instructions de son gouvernement confirmant purement et simplement les premières propositions de la Chine. Chose bien plus grave, il est ordonné à l'ambassadeur chinois de quitter la France et de se rendre en Angleterre le jour où les transports *Tonkin* et *Bien-Hoa* emmenant des renforts pour le Tonkin, quitteront le port d'Alger. »

Or, ces deux transports quittent en ce moment le port d'Alger. Ce serait donc la guerre avec la Chine. Mais toutes les nouvelles sont encore si incertaines et si contradictoires qu'on ne saurait sérieusement se fier à aucune.

II

Pendant que Ferry détourne notre attention du côté de l'Orient, son compère Martin-Feuillée en profite pour prestement accomplir sa hideuse besogne de désorganisation de la justice. Des centaines de magistrats viennent d'être frappés; présidents, procureurs, conseillers, juges de tribunaux.

Les trois mouvements judiciaires effectués ces jours-ci seront, sous peu, suivis d'un quatrième — et la besogne républicaine dite *Épuration de la magistrature* sera terminée.

« Chacun, écrit à ce propos M. de Cassagnac, chacun manie l'épuration à sa manière et suivant son milieu. Les honnêtes gens épurent une corporation en éliminant les coquins qui la souillent; les républicains l'épurent, eux, en chassant les honnêtes gens qui l'honorent.

« Les tribunaux vont se trouver peuplés de gaillards aux yeux louches, à la langue famélique, et qui seront comme des chiens d'arrêt admirablement dressés, assis sur leur derrière et regardant la République.

« Quand le moment sera venu, ce n'est pas une plume que nous prendrons pour en finir d'un coup, en bloc, avec cette magistrature nouvelle, avilie d'avance par son origine politique et que l'on va prochainement nommer, une pelle suffira. Et si la nôtre, la vraie magistrature, sera partie en charrette, comme partent les nobles condamnés, l'autre, la future, voudra bien se contenter du tombereau. »

III

En attendant, on sent quelque chose de menaçant qui se prépare autour de nous. L'alliance austro-allemande définitivement formulée à Salzbourg et dirigée contre l'Est (la Russie) et contre l'Ouest (la France); un certain petit vent de guerre qui court sur l'Europe pour le printemps prochain; ces visites que se rendent les souverains, ces entrevues et ces voyages des hommes d'Etat qui tiennent la place la plus considérable dans la direction de la politique européenne, ne sont pas faits pour nous laisser complètement indifférents.

Un journal nous apprend que dans le Midi de la France on fait actuellement demander à des officiers généraux en retraite s'ils voudraient reprendre un commandement en cas de guerre.

Que se prépare-t-il ?

L'Allemagne et la Russie se surveillent d'un œil menaçant. De sérieux préparatifs se font de part et d'autre. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> corps d'armées de l'Allemagne sont concentrés sur la frontière russe. La Russie, de son côté, a massé sur sa frontière des forces considérables de cavalerie et d'artillerie.

En même temps le langage des généraux

russes prend un caractère particulièrement agressif à l'égard de l'Allemagne. « Que les Allemands sachent, a dit l'un d'entre eux, que nous ne sommes pas des adversaires à mépriser... Ah! vous voulez revenir chez nous! Nous vous préparons une bonne réception, et en votre honneur nous allumerons nos villages et nos villes pour vous éclairer le chemin. Allez, nous vous recevrons! »

Par un contre-coup naturel, la Russie semble se rapprocher de la France. A Besançon, le 18 septembre, le général Dragomiroff, dans un banquet militaire, portait un toast à la France, puis brisait son verre en s'écriant: « Je veux que personne n'y puisse boire après moi à une autre santé que celle de la France. INCOGNITUS.

**COURSE AUX NOUVELLES**

**Nos martyrs de Lyon.** — Aujourd'hui samedi, à neuf heures précises, chapelle expiatoire, rue de Vendôme (Lyon-Brotteaux), deuxième service annuel pour les victimes du siège de Lyon.

Louis XIII voulant immortaliser l'héroïsme et la loyauté de la population lyonnaise lors du siège de Lyon, octroya le port de l'épée haute que tient dans sa dextre le lion héraldique des armes de la ville.

Allons donc honorer la mémoire de ces braves et demandons le courage qu'ils ont montré, car si Dieu nous envoyait de pareilles épreuves saurons-nous les imiter ?

**Les victimes de Martin-Feuillée.** —

La troisième tournée publiée par *l'Officiel* frappe quelques magistrats du tribunal civil de Lyon et aussi de la région :

MM. Ravier du Magny, vice-président à Lyon, Méandre et Phelip, juges au même tribunal, M. Terret, président du tribunal de Villefranche, M. Mulsant, président du tribunal de Roanne.

Et on craint que ce ne soit pas fini,

Un magistrat du tribunal de Lyon a cru devoir adresser sa démission à M. le garde des sceaux.

Honneur à ces magistrats révoqués. Honneur à ceux qui, secouant la poussière de leurs chaussures, s'éloignent du temple d'où la justice disparaît.

**Nomination.** — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jacquet, ingénieur en chef de la navigation du Rhône, est nommé inspecteur général des ponts et chaussées.

**Pas de nouvelles.** — Le télégraphe continue à rester muet sur la situation de nos troupes au Tonkin. Ce silence ne laisse pas qu'inquiéter, car on sait que le gouvernement ne manquerait pas de faire connaître au public les succès et les victoires. Dans la circonstance et contrairement au proverbe, pas de nouvelles est plutôt synonyme de mauvaises nouvelles et les bruits alarmants commencent déjà à circuler. On dit que nos soldats sont bloqués dans Ha-noï, sans communication avec Hai-Phong et par conséquent dans l'impossibilité de faire parvenir des dépêches au gouvernement français. Quoi qu'il en soit de ces rumeurs, toutes les appréhensions sont possibles.

Puisse se dissiper bientôt cette douloureuse incertitude!

**Le roi Alphonse XII à Paris.** — C'est aujourd'hui, paraît-il, que le roi d'Espagne doit arriver à Paris pour y être reçu par M. Jules Grévy. On comprend sans peine que sa nomination au grade de colonel d'un régiment de hulans en garnison à Strasbourg ait pu froisser les susceptibilités nationales et réveiller de tristes et pénibles souvenirs. Mais

on sait aussi qu'une pareille nomination n'a qu'un caractère purement honorifique, et dans tous les cas, elle ne légitime en aucune façon les railleries et les injures de la presse radicale. Celle-ci ferait preuve d'un patriotisme plus éclairé en gardant une attitude digne et réservée au moment où, partout en Europe, on ne parle que de préparatifs belliqueux et d'alliances à conclure en vue des conflits à venir.

Un peu de tact, messieurs les républicains, s. v. p.

**La Corse et l'Italie.** — La nomination d'un gouverneur militaire, le général Truchy, dans cette petite île, administrée jusqu'à présent à l'instar d'un simple département, a intrigué beaucoup l'opinion publique, et on se demande encore quelle peut être la cause de cette grave mesure, qui proclame pour ainsi dire et d'une façon détournée, la Corse en état de siège. On allègue bien les vengeances particulières et les brigandages, qui auraient pris une extension telle, que l'autorité civile serait impuissante à les réprimer. Mais tel ne serait pas le véritable motif de l'envoi d'un gouverneur militaire. Il paraît qu'on veut mettre la Corse à l'abri d'un coup de main de la part des Italiens, dont on connaît l'hostilité à notre égard, et paralyser les menées séparatistes fomentées dans le pays par nos ingrats et perfides voisins.

La reconnaissance est décidément une vertu bien rare.

**Le château de Chambord.** — On continue à affirmer que le gouvernement serait décidé à mettre sous séquestre et confisquer le château de Chambord. On avait même dit pour légitimer cette spoliation, qu'Henri V n'avait que l'usufruit du domaine, dont la nue-propriété aurait été acquise pour le compte de l'Etat. Rien ne confirme cette allégation. Le château de Chambord acheté avec le produit d'une souscription nationale a été offert par la France et sans conditions au duc de Bordeaux, et en s'en emparant, le gouvernement ne fera qu'ajouter une nouvelle violation de la propriété à toutes celles qu'il a déjà commises.

**Les traitements ecclésiastiques.**

— On a annoncé, il y a quelque temps, que le gouvernement de M. Grévy s'était mis d'accord avec le Pape sur la question des suppressions de traitements. Léon XIII aurait reçu l'assurance de la part de l'ambassadeur français, que tous les traitements supprimés allaient être rétablis et que les ecclésiastiques frappés recevraient l'intégralité des sommes qui leur ont été iniquement retenues. Les évêques devaient même être officiellement avisés de cette décision.

Eh bien! un journal de Montauban affirme que quatre ou cinq curés du diocèse sont menacés d'être à tout jamais privés de leurs mandats.

*Timeo Donaos, et dona forentes.*

**Légion d'honneur.** — Mgr Casparil, vicaire apostolique et évêque de Canata au Tonkin, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

**Élections.** — Les élections législatives de dimanche, à Paris et à Châlon, ont consacré le triomphe des radicaux et la défaite des opportunistes. Cela est incontestable, mais que de leur côté, les conservateurs n'oublient pas qu'ils ont réuni, eux aussi, une importante minorité, et qu'à Châlon, M. Loranchet, ne l'a emporté sur l'abbé Sauvert, que de quelques centaines de voix.

Courage donc pour les luttes prochaines, et le bon sens populaire aura peut-être raison des hommes néfastes qui oppriment et ruinent le pays.

**La nouvelle magistrature.** — Chaque jour amène quelque nouvelle et scandaleuse révélation sur les magistrats que M.

Martin-Feuillée a mis à la place des hommes intègres et indépendants si injustement révoqués.

La justice est partie, et plus que jamais il va falloir se garder des proies, à moins toutefois qu'on n'ait dans sa manche un préfet ou un député. Ce sera l'envahissement du domaine judiciaire par l'autorité administrative.

**Démersions au ministère de la guerre.** — Le colonel Fanéo-Bignet, chef de cabinet, et le lieutenant colonel Gillet, sous-chef de cabinet du ministère de la guerre viennent de résigner leurs fonctions. Cette nouvelle est grave, si, comme on l'affirme, le motif de la retraite de ces officiers est l'ingérence de plus en plus active et prépondérante dans l'administration de la guerre de certains amis politiques du sieur Thibaudin. On comprend facilement que des militaires ne veulent pas conserver la responsabilité d'actes émanant du premier radical venu, s'appela-t-il Laisant ou tout autre.

Clergé, magistrature, armée, tout y passera. La République ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura ruiné et désorganisé toutes nos plus grandes institutions.

**Une leçon.** — Cinq juges suppléants au tribunal civil de Lille viennent d'envoyer leur démission au garde des sceaux. Ils ont voulu, disent-ils, protester contre la mesure inique qui a frappé leur éminent président, et ils ont cru qu'ils n'y avait plus place pour eux dans une magistrature qui perd son indépendance.

Tenez-vous-le pour dit, monsieur le ministre.

**Négociations avec la Chine.** — La réponse de la Chine à notre gouvernement n'est pas encore arrivée. Dans l'entourage de M. Ferry ou semble rempli d'espoir et persuadé que tout va s'arranger pacifiquement et à la plus grande gloire du cabinet et de son chef.

Dieu le veuille dans l'intérêt de la France, mais rien jusqu'à présent ne confirme ces illusions optimistes d'hommes au pouvoir.

**Le ministre jugé par les radicaux.** — Il y a huit jours, à Paris, à la suite d'un banquet donné au Salon des familles, le groupe des radicaux républicains socialistes a voté à l'unanimité, une déclaration demandant la mise en accusation des ministres qui viennent, dit-on, d'accabler la France à un désastre ou à une reculade.

Pauvre Ferry, méprisé par les conservateurs, bafoué par les radicaux, qu'allez-vous devenir ?

**Congrès commercial des grains.** — Le congrès des grains a eu lieu cette semaine, place de la Bourse. Il y avait grande affluence, mais cela n'a pas empêché le marché d'être très languissant. Transactions limitées ; acheteurs et vendeurs se tenaient sur la réserve et se contentaient de tâter le terrain. Les cours ont été pour ainsi dire purement nominaux. Les offres pour les blés du Dauphiné et du Bourbonnais ont varié de 23 à 25 fr. les 100 kilog., rendus en gare. Les blés de provenance étrangère ont été un peu plus affairés de 22 à 23 fr., gare de Marseille.

Les orges d'Auvergne n'ont guère dépassé 21 fr. 50, et les meilleures avoines de Bresse

et du Dauphiné se sont traitées sans grand écart autour de 17 fr. 50.

En résumé la tendance faible a dominé.

**Le Portrait du Roi.** — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'estrosol.

**Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux.** Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

**Exposition permanente des Beaux-Arts, rue Bourbon, 38.** — Visible de 11 h. à 7 h. — Entrée : 50 centimes.

**Décès dans le Clergé.** — M. Chavassieux, curé de Moringes, est décédé le 16 septembre à l'âge de soixante-seize ans.

Au moment de mettre sous presse notre COURRIER DE MARSEILLE ne nous est pas encore parvenu.

## Les Écoles primaires

Les vacances scolaires touchent à leur terme. Les écoles primaires ne tarderont pas à s'ouvrir de nouveau. Chaque famille dont les enfants fréquentent ces écoles a pu faire l'expérience des deux ordres d'écoles qui se partagent l'enseignement primaire. Le choix est déjà fixé, l'éducation qu'ont reçue les enfants dans les écoles qui ont été préférées, a répondu aux exigences légitimes des familles. Mais il est des parents qui, pour l'éducation de leurs enfants, peuvent avoir de nouvelles préférences.

C'est en effet ce qui arrive chaque année.

Les écoles catholiques libres reçoivent à la rentrée des classes un plus grand nombre d'élèves.

Les familles déclarent en présentant des enfants qui, déjà, ont fréquenté les écoles laïques, qu'ils y sont mal élevés, et que c'est ce motif qui leur fait préférer les écoles libres.

Ce motif a déjà, dans certains quartiers, été la cause de l'augmentation du personnel qui fréquente ces écoles.

La proportion d'une année à l'autre a été jusqu'à environ 8 à 10 pour cent. Il faut d'ailleurs reconnaître que la plupart des écoles libres ont donné des résultats significatifs. Ces résultats sont les succès des examens de fin d'année, notamment de la dernière pour l'obtention du certificat d'études délivré aux élèves des écoles libres, soit par l'Académie, soit par un jury spécial, organisé par les comités scolaires.

Pour quiconque, d'ailleurs, connaît les écoles dirigées par les instituteurs et institutrices congréganistes, il n'est pas contestable que ces écoles se distinguent par la discipline, la bonne tenue des élèves et leur instruction.

\*\*\*

La concurrence que les créateurs de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, auraient voulu écarter, a justifié la nécessité d'écoles

destinées à s'écarter du régime scolaire établi par la nouvelle loi sur l'instruction primaire.

Il est désormais hors de doute que, par école laïque, on ne peut comprendre qu'une école d'où est bannie l'instruction religieuse et même le sentiment religieux. Pour ces écoles Dieu est un étranger que la loi met à la porte.

Ce n'est point sincèrement afin de chasser l'ignorance du milieu des classes populaires que l'école laïque a été instituée. C'est au cri de : La Révolution le veut, que la réforme des écoles a été proclamée. Le rapporteur de la loi, Paul Bert, l'a assez répété, et ce législateur, ainsi que ses partisans, n'ont compris la Révolution que, comme un ennemi de la religion sous le nom devenu banal de cléricanisme.

Une loi inspirée par un tel esprit ne pouvait qu'être antipathique aux familles chrétiennes.

\*\*\*

Jusqu'à cette loi, qu'un instituteur fut laïque, ecclésiastique ou membre d'une congrégation religieuse, les conditions de sa fonction étaient prescrites par la loi. Le degré de capacité légalement constaté, la soumission au programme scolaire, et la moralité suffisaient pour le choix de l'autorité compétente. En un mot, être digne et capable d'élever et d'instruire la jeunesse, telle était la condition qui suffisait, sous tous les gouvernements réguliers qui se sont succédés en France ; la loi a eu pour but d'ériger une nation qui est gouvernée d'après les principes de vraie liberté, surtout une république, n'en demande pas davantage.

On ne demande pas aux citoyens vivant sur le même sol quelle est l'origine de leur science, avec quels instruments ils travaillent au développement intellectuel du pays ; quel mode d'étude ils emploient. Que ces citoyens soient laïques ou congréganistes ; qu'ils n'appartiennent à aucune corporation ou qu'ils soient affiliés à une société religieuse ; qu'ils représentent la solidarité d'une association instituée pour travailler aux lettres, aux sciences, à l'enseignement, à l'industrie ; qu'ils soient jésuites, dominicains, maristes, bénédictins ou simples laïques, peu importe, le pays profite de leurs travaux, s'ils se font distinguer par leur capacité, ou bien leur infériorité les fait oublier. Tous respirent, agissent, organisent, inventent, perfectionnent la science, l'art, l'industrie ; ils sont des citoyens utiles qui ne doivent compte qu'à leur conscience de leurs engagements envers des chefs ou des confrères. Telle est la liberté enviable qui, en Amérique, laisse à chacun produire le résultat de son génie, de son intelligence, de son travail appliqués à toutes les branches des connaissances humaines et d'utiliser les ressources de la civilisation et de l'étude.

C'est la raison et le bon sens qui disent ces choses.

\*\*\*

Nous parlons de liberté. Quel mot plus retentissant du langage universel, plus accommodé aux opinions, les plus disparates, répondant aux sentiments les plus nobles, les plus généreux du cœur humain ; mais aussi au caprice, à la fantaisie des parties politiques. Liberté, mot magique pour les uns, fatidiques pour les autres, inscrit sur le drapeau de certaines monarchies et aussi sur les bannières d'une démocratie populaire.

Est-ce donc un effet de la liberté que ce mot de laïque qui représente un principe nouveau, et l'école laïque est elle une institution que la démocratie a le privilège de caractériser comme une émanation de son action sociale ? L'expérience a bientôt eu révélé la vérité.

Laissons la théorie, arrivons au fait.

Pour tout et pour tous sans une dénomination d'école laïque en France, d'école neutre en Hollande, en Suisse, c'est dire école où l'enseignement se donne sans instruction religieuse.

Veut-on dire que l'instituteur laïque doit être préféré parce que son enseignement est supérieur, plus largement progressif, plus en rapport avec l'esprit moderne, est-ce, comme on l'a souvent répété, que l'enseignement congréganiste vise à obscurcir l'intelligence ! Mais d'abord que recherchent les deux instituteurs primaires, le laïque et le congréganiste, notamment le frère de la doctrine chrétienne qui est le type de ce dernier ? En matière d'instruction primaire tous les efforts dans le genre se bornent nécessairement à former un instituteur instruit, c'est à l'école normale qu'il doit se former, à lui attribuer un brevet de capacité. Or, quelle garantie ce brevet offre-t-il aux familles ou à l'Etat ?

L. DUCURTYL.

(A suivre).

## Correspondance

Quelques-uns de nos collaborateurs étant allés prier sur la tombe de CELUI que nous pleurons tous, ont bien voulu nous faire parvenir leurs impressions écrites auprès du tombeau même de nos Rois.

Cette lettre nous étant remise trop tard pour paraître dans notre dernier numéro, nous nous empressons cette semaine de la communiquer à nos lecteurs avides de connaître tout ce qui se rattache à nos pieux souvenirs.

Goritz, le 20 septembre, 1883,

MONSIEUR LE DIRECTEUR  
du journal *L'Éclair*, à Lyon,

Les hasards d'un voyage que j'effectue actuellement dans le nord de l'Italie, avec deux de mes amis que vous connaissez bien, viennent de m'amener tout à coup jusqu'à la tombe à peine fermée du dernier descendant de nos rois. Goritz est à six heures de Venise, où nous étions hier, à deux heures de Trieste, où nous serons demain : Un pèlerinage y était si naturellement indiqué, que nous nous serions reproché de ne pas le faire.

Notre titre de rédacteurs de *L'Éclair* nous l'imposait d'ailleurs presque comme un devoir.

Goritz est une jolie petite ville, propre, élégante, gracieusement couchée dans une vallée charmante, et beaucoup plus italienne qu'autrichienne. N'étaient les uniformes sombres qui s'y rencontrent, on pourrait se croire encore de l'autre côté de l'Adriatique : mœurs, costumes et langage, tout y est resté italien. C'est sur une des collines qui la dominent au Nord, sous l'église des Franciscains de Castagnovizza, que repose le comte de Chambord.

Le caveau qui le renferme n'offre pas de caractère particulier. Rien ne rappelle ici les somptueux mausolées de Saint-Denis : c'est plutôt un long couloir, obscur et nu qu'un tombeau ; et pourtant quand on y pénètre ; l'âme se trouve saisie d'un sentiment indéfinissable, composé de recueillement, de respect et de crainte. Les cercueils de cinq membres de la famille de Bourbon s'y trouvent rangés ensemble :

## A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

### Marseille

(suite)

Marseille a des monuments modernes : l'Arc de triomphe, dit « Porte d'Aix », décoré par David d'Angers ; la Bourse, la Préfecture et le Palais-de-Justice ; enfin le Château-d'Eau et le Palais des Arts, de Longchamp. Les architectes du Trocadero, à Paris, n'ont rien trouvé de mieux que de copier l'œuvre de l'artiste marseillais, Espérandieu, dont la création originale reste, à mon avis, bien supérieure à l'imitation parisienne.

Il existe comme motif de fontaine, dans le quartier qui s'étage au-dessus de la rue de Rome, une humble colonne surmontée du buste d'Homère : c'est, à ma connaissance, le seul monument élevé sur le sol français, à la mémoire de l'immortel poète.

Mais le principal attrait de Marseille, c'est la promenade de la Corniche. Si vous aimez la mer, si vous voulez la voir de près et jouir, pour ainsi parler, de sa compagnie, longez le vieux port, traversez les Catalans, et passez devant Endoume, espèce de village africain accroché aux rocs du rivage, dans les eaux duquel vous pouvez avoir la bonne fortune de trouver mouillée la flotte de la Méditerranée. Tousjours suivant les sinuosités du littoral, vous aurez deux lieues d'une promenade qui a tout reçu de la nature, cet incomparable architecte dont la main produit à l'infini sans se répéter jamais.

Cette route est particulièrement belle, à l'heure où le soleil incline vers ce point indéterminé où les eaux se séparent du ciel ; quand le vent du soir apporte sur le bord la senteur fraîche et vive des flots ; que les Aygalades et dix autres villages scintillent, à droite, sur la côte lointaine, embrasés par le couchant, et que, sur la gauche et plus près, le Prado semble plonger sous la verdure, dans la mer.

Surtout, gardez-vous d'emmener avec vous un Marseillais. En général, l'enfant de Marseille est peu contemplatif : à son sens, la mer est faite pour porter les navires et fournir du poisson ; les étoiles, pour reposer du soleil trop ardent ; la Corniche pour se promener au frais, le soir, ou aller se baigner au Prado, le matin. Je n'ai jamais entendu de Marseillais s'éloigner beaucoup de cette appréciation. Quant aux dames, je soupçonne que, pour elles, la mer est comme ces voisins dont on entend journellement parler, mais qu'on ne fréquente pas.

### Toulon

Ils ont un aspect particulier, les trains du matin, surtout les trains-omnibus, lorsqu'on les prend à Marseille, par exemple, pour se diriger sur Toulon, ou Nice. Dans ces compartiments, bondés de voyageurs en provenance de Lyon ou de Paris, vous retrouvez quelque chose du bivouac ou du caravansérail. Chacun s'est loti pour le mieux, assis, accoté ou couché, suivant la proportion qu'il y a entre le nombre des places et le nombre des occupants ; les yeux sont bouffis, les visages estompés par la fumée et la poussière, les cheveux traissent leur richesse ou plus souvent leur indigence sous les foulards et les couvre-chefs les plus invraisemblables ; sur les files, sur les coussins, sous les banquettes, un amas de choses étranges et dissuses, sacs, cartons, valises, cages d'oiseaux, journaux pleins de mangeaille, chapeaux et — *horresco referens* — jusqu'à des bottines et des chiens. Le plus ter-

rible, c'est que les propriétaires de ces accessoires, tous en possession d'état depuis la veille et devenus au cours du voyage compères et complices, en sont à se croire chez eux, et que votre entrée produit l'effet d'une violation de domicile.

La présence des enfants ne me déplaît nullement. Il est rare qu'au bout de dix minutes nous ne soyons pas, eux et moi, les meilleurs amis du monde ; ce sont, au surplus, les seuls compagnons de route avec lesquels j'engage conversation. J'excepte, toutefois, les nourrissons. Mais le pire des voisins, c'est celui des gens malades.

Connaissez-vous rien de plus agaçant que le type de la femme « qui a mal aux dents » ? Le ciel me préserve d'être dur, ou même simplement ironique, envers n'importe quelle souffrance ! Mais je n'ai jamais pu comprendre qu'une femme ne supportât pas stoïquement ce mal en public et osât l'avouer à d'autres qu'à des intimes. Cependant il est plus d'une coquette, soignée de toute sa personne, prude dans ses confidences et même habile dans ses insinuations, qui ne craint pas de dire devant le premier venu : « J'ai un dent qui me fait atrocement souffrir », c'est-à-dire : « Au lieu d'une perle blanche, ou légèrement dorée, que votre imagination voit dans ma bouche rose.... » N'insistons pas.

Aussi bien, à partir de la Ciotat, le chemin de fer longe la mer, et nous ne saurions avoir vue plus splendide que celle qui se déroule à nos yeux. La Méditerranée n'a plus le flux et le reflux bruyants de l'Océan : un mouvement rythmé souève sa fluide nappes, semblable à celui que la vie imprime à un beau sein. Point de falaises abruptes et nues ; mais de verdoyants terrains, fertiles et le plus souvent cultivés, qui descendent en mollesse ondulations jusqu'à la mer. Tous les dons de Dieu s'épanouissent sur ce rivage béni, sous ce ciel enchanté !

(A suivre.)

ceux du roi Charles X, du duc et de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Parme, enfin celui du duc de Bordeaux. Ils sont là tous les cinq comme si leur mort datait d'hier seulement, recouverts de leurs draps funèbres et des couronnes que la piété de leurs fidèles amis y a déposées, tout prêts à se lever ensemble, le sceptre en main et la couronne en tête, le jour où Dieu les appellera à former une cour à son trône, dans le royaume éternel.

Le cercueil du comte de Chambord, surmonté du diadème, et enveloppé dans les plis du drapeau fleurdelisé, est le plus richement orné de tous. Nous y avons vu les couronnes et les écussons envoyés par les différentes villes de France, la bannière de Lyon au premier rang, et notre cœur s'est serré malgré nous un souvenir de ce pauvre prince que tant d'acclamations ont salué à sa naissance, que si ardents dévouements ont accompagné pendant sa vie, que tant de pieuses prières suivent encore après sa mort, et qui dort là de son dernier sommeil, sans avoir pu réaliser tout ce qu'il avait conçu et tout ce qu'on avait espéré de lui.

Nous avons uni notre courte, mais fervente prière à celle des Français qui nous ont précédés ici et qui viennent encore rendre un dernier hommage à leur roi (le Père Français qui nous accompagnait nous a dit qu'il en arrivait tous les jours un grand nombre, puis nous sommes remontés dans l'église, et nous avons salué une dernière fois ce pauvre Français, à qui Dieu avait destiné un trône, et qui est mort tristement dans l'exil, loin de son cher pays de France.

Là, dans une chapelle de droite, on peut lire, gravés sur la pierre nue, le nom et les titres de Charles X dont elle contient les cendres. C'est aussi simple, aussi modeste que possible : tout le monde foule en passant cette tombe que ne signale ni prétentieuse épitaphe, ni inscription fastueuse, et qui recouvre pourtant la dépouille d'un souverain. Dieu, je l'espère, a déjà accordé à ces princes si grands et si malheureux la place à laquelle leurs mérites, leurs souffrances et leurs vertus leur ont donné droit dans le ciel : sa justice, si terrible pour les rois, quand ils portent la couronne au front, sera élémentaire, j'en suis sûr, pour ces rois découronnés, qui ont si vaillamment supporté leurs épreuves.

C'est sur ces tristes mais consolantes réflexions que nous avons quitté le monastère de Castagnavizza, je vous les traduis sans suite et à la hâte, persuadé que vous comprendrez ce désordre et que vous l'excuserez. Veuillez agréer, etc. ROBERT.

## Le Président Brigueil

Un concert unanime de réprobation a accueilli la révocation de M. Brigueil, Président du Tribunal de première instance. La honte de cette révocation mérite en effet d'être flétrie par l'opinion publique.

Il est des hommes qui dans l'exercice des fonctions publiques honorent plus leur pays qu'ils ne sont honorés eux-mêmes.

Dans les fonctions judiciaires surtout c'est une bonne fortune, pour un gouvernement, d'élever aux plus éminentes magistratures qui peuvent faire resplendir la justice de sa manifestation la plus parfaite. M. Brigueil est certainement un de ces magistrats.

L'odieuse révocation de M. le Président du Tribunal de Lyon a suscité les plus vives manifestations de respect et de sympathie pour la personne de ce magistrat, pour son caractère et son éminente supériorité.

Homme de cœur, de caractère élevé et de talent, jurisconsulte savant, rompu à la pratique des affaires, la netteté et la fermeté de son jugement, l'autorité de ses décisions l'ont signalé comme un magistrat modèle.

Que dirions nous de sa personne qui ne soit connu de tous, surtout de ses collègues et du barreau. Magistrat aimable et aimé, tempé-

rant son autorité par la plus exquise amitié ; dont les relations ont un charme qui ne s'oublie pas. Tout cela importe peu à un ministre qui agit en sauvage.

Un gouvernement qui force un tel magistrat à ne plus servir son pays, ainsi qu'il l'a fait pendant tant d'années, n'est pas digne de trouver des serviteurs dévoués aux fonctions publiques.

Tous ceux qui ont vécu près de M. Brigueil, qui l'on vu à l'œuvre, comme Président de ce Tribunal de Lyon dont le service exige de la part de son chef un si rude labeur, se demandent comment une mesure aussi odieuse que sa mise à la retraite a pu frapper ce magistrat.

Personne autant que lui ne restait en dehors des luttes politiques et des discussions des partis. Il compronait trop ce que sa haute fonction exigeait d'autorité, de modération, de calme et de réserve. Mais on a découvert qu'un jour le gouvernement, par une entreprise violente contre les corporations religieuses, avait mis à l'épreuve l'indépendance de la magistrature et sa science juridique.

Dans ces circonstances, le président du tribunal, jugeant en référé sur les contestations entre les intérêts frappés et l'Etat représenté par le préfet, a prononcé unemémorable ordonnance contraire aux actes violents du pouvoir.

On sait maintenant que le président Brigueil a préféré ne pas partager la responsabilité d'une décision qui pouvait créer un danger à ses collègues du tribunal en renvoyant cette affaire à l'audience.

Cette ordonnance de référé, rendue en une audience publique où se pressait la foule, et que le préfet attendait avec anxiété, fut prononcée avec le calme, la sérénité et l'autorité habituelle du président. Elle était formulée dans des termes, avec une netteté, une lucidité, une force de motifs tels que les plus sceptiques purent être convaincus.

Il a fallu la passion politique pour résister à la vérité et pour inspirer aux gouvernants la vengeance qu'ils mettent à exécution.

L'ordonnance de référé du président Brigueil restera comme le magistrat qui l'a prononcée digne de mémoire. Elle sera un monument d'impartiale justice.

Honneur donc à M. le président Brigueil qui si injustement frappé, jeune encore, tombe avec la dignité d'un martyr du devoir, avec les regrets et les sympathies publiques, en laissant un grand exemple. L. DUCURTIL.

## La Loi Athée

Un terrible ennemi s'acharne sur la France, Menaçait le pays de désastres mortels, C'est l'incrédulité qui fièrement s'avance, Etendant sa conquête aux foyers paternels.

L'ennemi, c'est la loi qui soustrait aux familles Son trésor le plus cher : l'âme de ses enfants, Mères, contre vos cœurs, serrez vos jeunes filles ; Pères, défendez-les, voici les assaillants.

L'ennemi, c'est la loi, la loi spoliatrice Qui nous ravit des droits que nous tenons de Dieu. Pères, faisons le vide aux écoles du vice, Épargnons à nos fils ses stigmates de feu.

Anathème à Ferry ! c'est lui qui nous enlève La maîtrise au foyer, veut en chasser la foi. Pères, révoltons-nous, que notre voix s'élève, Et prêche résistance à cette ignoble loi.

Devons-nous obéir à la loi maçonnique, La laisser à son but sûrement parvenir Lui laisser enseigner sa doctrine sceptique, Préparer au pays un néfaste avenir ?

Si nous voulons des fils vagabonds sur la terre, Désertant le foyer des leurs plus jeunes ans, Profanant notre nom, chassant la vieille mère, Pères, confions-les, aux maîtres incroyants.

Si nous voulons les voir sans respect et sans crainte, Affichant hautement leur incrédulité, Abandonnant l'Église et sa parole sainte, Livrons-les au Moloch de l'immoralité.

Jadis, quand le Germain foudroyait la patrie, Quand le tocsin d'alarme appelait des vengeurs, L'homme de la cité quittait son industrie, Le travailleur des champs ses rustiques labeurs.

Ouvriers, paysans, combattaient aux frontières, Pour chasser l'ennemi, recueillir des lauriers, Sous le même étendard combattaient tous les pères ; Les mères et les sœurs priaient pour les guerriers.

Un attila moderne, aux projets sataniques, Jusque au cœur du pays promène son drapeau. Son arme est cette loi que viciaient les sceptiques ; Sa devise est : Souillons, prenons garde au féau.

Au foyer paternel il déclare la guerre, Il en fait le champ-clos de ses vastes exploits, Il veut en arracher la voix à la prière, Le nom de l'Éternel, l'image de la croix.

Catholiques, debout, résistons aux vandales, Qu'importe la prison, l'amende ou le poteau, Quand il nous faut sauver des âmes virginales, Épargner à nos fils les fanges du ruisseau.

Qu'importe la prison, faisons face à l'orage Dans l'ombre des cachots le soleil vient encore, Du salut des enfants nous sommes les otages, Des mains du Créateur nous tenons ce trésor.

Résistons ! Résistons ! soyons inexorables, Le salut du pays vaut bien quelques douleurs. Souvenons-nous qu'aux cieux sont les inébranlables, Ceux qui bravaient jadis Rome et ses Empereurs.

Pères, souvenons-nous, que Dieu réserve un trône A qui combat pour lui dans cette humanité, Succomber pour nos fils c'est gagner la couronne, La couronne de gloire à l'immortalité.

STÉPHANE L'AVEUGLE.

## Congrès National

DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

(Suite.)

Nous vivons dans des temps critiques où les esprits sont douloureusement divisés, où l'union et l'apaisement sont d'autant plus difficiles à obtenir que, dans les différents qui nous séparent, il en est comme de certaines branches de famille où il y a souvent des torts des deux côtés. Rien de plus difficile à rapprocher que deux hommes qui ont des torts réciproques.

Eh bien, il est certains terrains neutres, où tous peuvent se rencontrer, où l'esprit se calme et le cœur se repose : un de ces terrains est celui de la mutualité. Les honnêtes gens de tout âge, de toute condition, de toute opinion peuvent y venir, qu'ils aient sur leur drapeau l'une ou l'autre de ces devises : charité, philanthropie ou solidarité. Ces formules, pour qui les lit d'un œil impartial, sont les traductions d'une même maxime sur laquelle repose l'édifice social : aimez-vous les uns les autres ; on usera envers vous de la même mesure dont vous serez servi envers les autres.

Mais nos Congrès, après nous avoir appris à nous connaître et par conséquent à nous aimer, — car les hommes ne se haïssent que faute de se connaître — nous fournissent encore l'occasion d'étudier ce qui se fait suivant les contrées, les milieux, les professions, de faire profiter tous de l'expérience acquise par quelques-uns, de donner plus d'autorité aux voix qui s'élèvent pour signaler aux législateurs et aux pouvoirs publics les améliorations réclamées par le développement croissant de la mutualité.

Si, pendant quelque temps encore, nous sommes condamnés à travailler, dans nos Congrès, sur des bases un peu vagues, cela tient

à l'enfance relative où se trouvent encore nos institutions. La science mutualiste commence seulement à poindre. Nous savons tous que les hommes ont parlé d'abord ; la grammaire n'est venue que plus tard. Nos sociétés ont commencé par la pratique ; c'est seulement depuis peu qu'on a pu formuler quelques règles sur la matière. Mais tout est encore imparfaitement défini ; ne craignons pas de nous l'avouer, et, suivant la parole de l'éminent professeur, M. Luppats, au Congrès du Trocadéro : il reste à enfanter une nouvelle science, dont nous n'entrevoions qu'imparfaitement les principes, et qui procédera à la fois du cœur et des mathématiques.

Et maintenant, commençons un rapide exposé des travaux du Congrès.

PREMIÈRE COMMISSION

But et constitution des Sociétés

1° Diverses applications que peut recevoir la prévoyance mutuelle : secours aux malades et aux incurables, pensions de retraite, secours aux veuves et aux orphelins, etc.

A propos de ce premier paragraphe, un vif débat s'est engagé, vous vous en souvenez, sur l'appellation qu'il convient que la loi donne à nos associations. Je me garderai bien de reproduire ici cette discussion, et je rappellerai seulement les conclusions votées par l'assemblée : c'est que le nom qui a paru le mieux convenir à nos associations est celui de « Sociétés de secours mutuels et de prévoyance ».

2° Y aurait-il profit, pour les Associations, à se spécialiser chacune en vue d'un objet unique ? ou, au moins, à spécialiser telle ou telle partie de leurs recettes respectives ?

Sur ce point il n'a pas été voté de conclusions et nous avons simplement dit que chaque société doit agir comme elle l'entend. Comme président du Congrès, je regrette ce vote qui n'en est pas un et j'eusse préféré que le Congrès se prononçât pour ou contre le principe de la spécialisation.

D'ailleurs, cette spécialisation existe déjà, et beaucoup de Sociétés ont des fonds spéciaux pour les pensions de retraites, pour les femmes ou les enfants, pour les vieillards. A mon humble avis, l'avenir de la mutualité est dans la spécialisation et je crois pouvoir affirmer que, dans cinquante ans, nos neveux qualifieront de barbares nos procédés actuels de gestion financière.

(A Suivre.)

**M<sup>ME</sup> BALLIN** Diplômée de la Faculté de médecine de Paris, ex-interne des hôpitaux, traite la stérilité, les suites de couches, ulcérations et dérangements. Analyses d'urine. Cabinet de 1 heure à 4 heures, 104, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol.

## EDEN-THÉÂTRE

Boulevard de la Croix-Rousse, 108

Tous les soirs à 8 heures précises, spectacle varié ; opérettes, chansonnettes, ballet et pantomimes, tous les dimanches et jours de fête matinée à 2 heures précises.

## Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

- 1 -

## LA PIÈCE DE TOILE

PAR

CHARLES DESLYS

I.

RENCONTRES.

« Demain !... Oui, c'est demain ! » me répondit l'heureux Joseph.

« Ou plutôt Joseph, comme on prononce à Gérardmer. »

Gérardmer, vous le savez peut-être, est situé dans la partie la plus pittoresque de nos Vosges, au milieu des grands bois de sapins et de hêtres. Partout des roches tapissées de mousse, partout des ruisseaux et des cascades. Deux charmantes rivières, la Jamagne et la Volagne, qui prennent çà et là des allures de torrents. Trois lacs ! C'est l'Interlaken français. Comme vallées, comme ombrages, Bade n'offrirait rien de plus séduisant. Or, Bade n'existant plus pour nous, Gérardmer doit remplacer Bade.

Et puis quels braves gens ! Quelles mœurs patriarcales !... A l'intérieur de chacun de ces chalets éparpillés dans les vertes perspectives, un métier fabrique de la toile, la fameuse toile de Gérardmer ! à l'entour, on voit un jardin, des cultures, des prai-

ries, du bétail. La vie agricole se mêle au travail industriel et répand dans toutes ces familles, où pas une paire de bras ne reste inoccupée, l'aisance et le bonheur. Ajoutez encore à cela l'exploitation forestière. C'est la femme qui, les trois quarts du temps, pousse la navette ; l'homme est bûcheron, schlitteur, ou ségare. On nomme ainsi les propriétaires de ces petites scieries hydrauliques qui se rencontrent à chaque pas au bord des cours d'eau rapides.

Joseph était le fils d'un ségare. Lors de notre première rencontre, il n'avait guère plus de douze ans, mais vous lui en auriez donné au moins quinze. Quel beau petit gars ! Je le vois encore, avec sa chevelure frisottante, son teint bronzé, sa mine résolue, son regard étincelant. Leste et vif comme un écureuil, il suppléait à la force par la hardiesse et déjà maniait crânement la schlitte et la hache. Il ne se plaisait que dans les bois, où les touristes et surtout les artistes le recherchaient pour guide. Mais ne l'obtenait pas qui voulait ! Ombrageux et fier, notre Joseph. Un vrai sauvage. Nous le surnommions Uncas, ou le jeune Mohican des Vosges.

J'avais eu le don de l'appivoiser. Nous étions les meilleurs amis du monde, et ce fut encore ainsi pendant la saison suivante. Mais je ne retournai plus à Gérardmer. Une dizaine d'années s'écoula. Il n'en faut pas davantage pour effacer bien des souvenirs !

Certain jour, dans je ne sais plus trop quelle ville du Midi, sur une promenade où jouait la musique militaire, je remarquai un jeune soldat, portant l'uniforme des chasseurs à pied, qui se retrouvait

toujours sur mon passage et me regardait avec une hésitation singulière.

« Ou diable ai-je vu cette figure-là ? » me demandais-je lorsque, prenant enfin son parti, il m'aborda franchement, et d'un ton de reproche :

« Monsieur, dit-il, vous ne me reconnaissez donc pas ? »

La mémoire aussitôt me revint Je m'écriai :

« Joseph ! »

C'était bien lui. Il avait, ma foi, fort bon air sous la capote verte, et l'on ne s'étonnait nullement de lui voir sur la manche les galons du sergent-fourrier.

« Mon brave Joseph ! pour suivis-je en lui serrant la main, mais pourquoi donc ne pas m'avoir parlé plus tôt. »

« Je n'osais pas répondre. Vous savez, je suis un de ces effrontés qui sont en même temps très timides. Et puis, vous l'avouerez, je, la rencontre m'avait tout ému. Quand on est si loin du pays, tout ce qui le rappelle vous va droit au cœur ! »

Et le pauvre garçon se détourna pour essuyer une larme.

Avec intérêt, je me mis à l'interroger.

« Vous n'êtes donc pas heureux au régiment, mon ami ? »

— Si fait !

— Votre père jouit d'une certaine aisance... D'où vient qu'il ne vous a pas acheté un remplaçant ?

— D'abord et d'une, parce que le bonhomme tient à ses écus. Ensuite, parce qu'il est de croyance chez nous que pour devenir vraiment un homme il faut

avoir été soldat. C'est moi-même qui l'ai voulu... Pas de méprise quant à l'attendrissement de tout à l'heure. Je vous atteste qu'il n'y a pas dans toute l'armée française un chasseur plus satisfait et plus gai que le sergent Joseph ! »

Il parlait sincèrement ; il avait repris avec son aplomb la belle humeur et le *chic* du sous-officier français.

« A la bonne heure ! répliquai-je, et permettez-moi de le dire, les sardines vous vont si bien qu'on vous souhaiterait l'épaulette ! »

— Quant à ça, merci se récria-t-il, mais souvenez-vous donc que je suis un indépendant, un Mohican ! Il me faut le grand air de la liberté... la montagne... les bois... Gérardmer !

— Parlons-en donc ! » conclus-je eu passant mon bras sous son bras.

Malheureusement, je repartis le soir. D'autre part, le sergent était de service. Il fallut se séparer, mais après un dernier épanchement cordial.

« Ah ! me dit-il, si vous saviez combien cette causerie m'a redonné du cœur ! Jusqu'à présent, je n'avais pu qu'y penser, y rêver... au pays ! »

— Et à la payse ? hasardai-je.

— L'un ne va pas sans l'autre ! avoua-t-il en souriant.

— Ah ! Joseph, Joseph, il y a quelque chose que vous ne m'avez pas dit ! »

Je venais de lui promettre une visite à Gérardmer.

« Là-bas, conclut-il, je vous dirai tout... Ou plutôt, vous verrez ! vous verrez ! »

(La suite au prochain numéro.)

Exposition d'Horticulture

Appelé à faire connaître l'exposition d'horticulture à ceux de nos lecteurs qui ne l'ont point visitée et à leur signaler les collections les plus remarquables, je me sens aussi embarrassé qu'a dû l'être le jury qui, pour se tirer d'affaire, a médaillé à peu près tous les exposants. Tous ou presque tous le méritant, c'en était que justice. D'ailleurs, le jury, dans son œuvre difficile et consciencieuse, a su parfaitement graduer, suivant le mérite, les distinctions et appliquer à telle nature de produits la médaille d'or ou de vermeil, quand tel autre lot n'a reçu qu'une médaille de bronze ou d'argent, de première ou de deuxième classe.

Les plantes cultivées pour leur feuillage et les arbustes verts tiennent une grande place dans la culture actuelle. Si belles, si séduisantes que soient les fleurs, elles ont, pour la plupart, le tort grave d'être plus ou moins éphémères et de ne laisser après leur court passage que des tiges pauvres et médiocrement agréables à voir.

Entre toutes les plantes à feuillage, il faut citer les *Coleus*, dont la feuille se teint et se panache de vert, de jaune, de gris et de rouge, dans tous les tons.

Pas de fleur plus fraîche et plus délicate que le *Coleus pompadour* de M. Rochet, de la Croix-Rousse. Citons aussi les collections de M. Bardon, de M. Conte, et le *Coleus tenerus* de M. Beurrier, de Montplaisir.

Ce dernier exposant nous présente un beau lot de fougères, ainsi que M. Morel, de Cuire. Si des fougères nous passons aux palmiers, nous signalerons d'abord les deux superbes *Cyclas revoluta*, de M. Bellisse, de Vaise; la collection variée de M. Liabaud, de la Croix-Rousse, où brillent de remarquables *Araucarias* et de si beaux *Crotons*; celle de M. Coussan, de la Croix-Rousse, avec son *Billbergia thyrsoïdia* à fleur bizarre; enfin, celle de M. Schmitt, de Vaise, aux espèces les plus étranges.

Aux amateurs de *Crotons* nous recommandons M. Chomer, de Collonges. Toutes les variétés figurent dans son lot, depuis celles à feuille arrondie jusqu'aux sortes à feuillage long et déchiqueté, toutes mouchetées ou zébrées d'un superbe jaune d'or.

Mentionnons la magnifique groupe de confères de M. Lagrange, d'Oullins, les arbustes verts de M. Villermoz, de Vaise, et arrivons aux massifs portant verdure et fleurs, où se

distinguent entre tous les *Cannas* sans pareils de M. Crozy, de la Guillotière.

Voici les fuschias de M. Bouchardat, de Cuire; les dahlias de M. Juttet, de Saint-Genis, ceux de M. Conte, de Vaise, de M. Desplace, de Bully; les pétunias doubles de M. Bouchardat et de M. Mercier, de Villefranche; enfin les œillets de M. Besson, de Villeurbanne.

Nous avons gardé les roses pour clore la liste, ces reines incontestées de nos parterres, toujours belles, toujours attrayantes, soit que M. Schwartz ou M. Patichoud nous les présentent en massifs, soit qu'elles s'offrent détachées de leur pied, sur les étagères de M. Besson, de M. Guillot ou de M. Bonnaire, soit qu'elles soient groupées en bouquets par M. Molin, M. Bressy, M. Musset ou M. Chevalier. Certaines collections de nos roséristes lyonnais comptent jusqu'à 400 variétés, et, dans le nombre, il en est de toutes nouvelles, d'une grâce et d'un coloris remarquables.

Après les fleurs, les fruits: raisins de table, de M. Chevrolat, de Saint-Cyr-sur-Rhône; raisins, poires et pêches, de MM. Guissard et Basset, et de M. Luizet, d'Écully, de M. Joannon, de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Puis deux collections de ceps américains et de vignes greffées, l'une de M. Gaillard, l'autre de M. Simon.

Les greffes de trois années sont fort belles, et, si de pareils résultats peuvent être couramment obtenus, il ne doit pas y avoir d'hésitation de la part des vigneronniers atteints par le fléau du phylloxéra. Reste la question des capitaux nécessaires à la reconstitution des vignobles ruinés; mais, dans un pays où l'État trouve des fonds pour établir des tronçons de railways sans aboutissant et sans trafic possible, ne se trouvera-t-il pas quelques millions pour reconstituer une branche de notre richesse nationale?

L'exposition d'horticulture a fourni à de nombreux industriels l'occasion de produire des machines et accessoires utiles à l'industrie des jardins et des champs, serres, vases à fleurs, volières, pigeonniers, presses, outils de toute sorte. Je n'ai jamais tant regretté de n'avoir pas un arpent de terre au soleil, surtout si cet arpent devait, sous la baguette d'une bonne marraine fée, présenter l'aspect qu'à revêtu pour quelques jours la partie occidentale du cours du Midi. JEAN LAFLEUR.

BIBLIOGRAPHIE

LES GUERRES DU RÈGNE DE LOUIS XIII ET DE LA MINORITÉ DE LOUIS XIV, Mémoires de Jacques de CHASTENET, seigneur du Puységur, publiés et annotés par PH. TAMIZEY DE LARROQUE; Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 195, boulevard Saint-Germain, Société Générale de Librairie Catholique (Victor PALMÉ, Directeur), 76, rue des Saints-Pères. — 2 vol. in-12 de XIII-300 et 288 pages. — Prix: 6 francs.

A la suite du tableau des guerres et des mœurs militaires du quatorzième siècle, retracé dans la *Chronique de Du Guesclin*; de la fin du quinzième et du seizième siècle, présenté à nos regards par l'histoire de Louis de la Trémoille, le chevalier sans reproche, et du Don chevalier Bayart, que compléteront bientôt les *Guerres d'Italie*, d'après Blaise de Monluc, le nouvel ouvrage qui vient prendre place dans la *Collection de petits mémoires sur l'histoire de France*, nous offre le tableau des guerres et des mœurs militaires de la première moitié du dix-septième siècle, d'après les mémoires d'un des plus habiles et vaillants soldats de Louis XIII, Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur. Outre leur intérêt à ce point de vue, ces mémoires nous ont conservé de curieux portraits des grands personnages de temps avec lesquels l'auteur s'est trouvé en rapports. La figure de Louis XIII, en particulier, ressort avec beaucoup de vérité des récits de Puységur, pour lequel ce prince avait une grande estime et avec lequel il aimait à causer familièrement de ce qui concernait la guerre et l'armée. Les cardinaux de Richelieu et de Mazarin s'y montrent aussi avec les aspects si différents de leurs caractères. On y voit paraître Turenne et le grand Condé, et, avec eux ou avant eux, Gaston, duc d'Orléans, le duc de Montmorency, le maréchal de Marillac, le comte de Soissons, le cardinal de la Valette, l'intrépide Rantzau, l'étourdi et infortuné Cinq-Mars, etc. Si précieux qu'il fût pour l'histoire militaire, cet ouvrage n'avait pas été réimprimé depuis 1747, et les exemplaires en étaient devenus très rares. Le texte a été disposé pour la *Collection de Petits Mémoires* par un éminent érudit, notre confrère M. Tamizey de Larroque, qui l'a accompagné de nombreuses notes historiques et biographiques, telles que l'on devait les attendre de sa science si abondante et si sûre.

tuation financière qui va sans cesse en s'aggravant. Ce sont toujours et partout les mêmes plaintes et les mêmes fâcheux pronostics. Aux embarras, aux difficultés du présent, il faut encore ajouter, disent-ils, la perspective d'un avenir qui s'assombrit de plus en plus et vous réserve d'amers déboires.

Entre temps, on s'occupe de politique. Les uns parient pour la Chine contre la France et *vice versa*. Les autres commentent à perte de vue, l'entrevue de Salzbourg. Pour ceux-ci, elle est un gage de paix assurée pour de longues années, pour ceux-là au contraire un présage de guerres prêtes à éclater et à mettre en conflagration l'Europe tout entière.

Sans nous arrêter à examiner ce qu'ont de fondé ou non tous ces pronostics, nous nous bornerons à constater la nullité des affaires et des transactions qui deviennent de plus en plus rares à la Bourse.

Les Sociétés de Crédit, sauf la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui a baissé d'une cinquantaine de francs, ont conservé les cours de la semaine passée. D'aucuns prétendent que pour cette dernière, la baisse n'aurait pas dit son dernier mot. Ceux-là se basent sur le chiffre du dividende, qui ne saurait, disent-ils, dépasser 45 francs.

Les chemins de fer français, baissent ou montent alternativement selon qu'on interprète en bien ou mal, le résultat futur des conventions. Car, nous devons le dire, on est loin de s'accorder sous ce rapport.

Parmi les chemins espagnols, le Saragosse cote 428 et le Nord-Espagne 500. Pour ce dernier on voit les offres se produire dès que l'action dépasse ce prix.

Malgré la faiblesse des recettes, pour le dernier semestre, les chemins Autrichiens se maintiennent assez bien. Ils terminent aux environs de 685.

Quant aux Lombards, ils continuent à subir l'influence de la spéculation. Nous croyons qu'on se hâte un peu trop d'escompter le percement de l'Arberg. En admettant que le tunnel puisse être livré à la circulation à la fin de 1884, ce qui n'est pas sûr et qu'il amène une augmentation de trafic, il amènera sans nul doute de nouvelles charges. Au reste, les recettes du dernier semestre de 1883, grâce à la médiocrité de la récolte, paraissent devoir être sensiblement inférieures au dernier semestre de 1882.

Nous apprenons au dernier moment, mais sans pouvoir le vérifier, qu'une pétition ayant pour but d'obtenir l'annulation de l'indemnité votée à M. Deheaulure de Vallombreuse, pour avoir si bien administré la Coloniale, dont il est le directeur, s'organise en ce moment à Lyon. Nous engageons les actionnaires de la région, à se rallier, si on le leur demande au groupe, qui prend ainsi en main la défense de leurs intérêts. L. R.

BULLETIN FINANCIER

Nous pourrions cliquer, les appréciations qu'émettent chaque jour les journaux, sur l'état lamentable dans lequel se trouve la Bourse, par suite d'une si-

FER BRAVAIS

Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang  
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PIÉLAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

On trouve aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet

GRANDE ACTUALITÉ

M<sup>GR</sup> LE COMTE DE CHAMBORD

Correspondance complète. — 4 vol. in-18, de 402 pages, 4 fr. 50 c.

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALDIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . . . 5 fr.

Avec cette épigraphe: « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE

4 vol. in-12, avec portrait sur acier: 50 c. — Édition populaire: 50 c.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

LE PROGRAMME ROYAL

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le *Programme royal*. Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adresser les demandes à l'administration du *Clairon*, 12, rue de la Grange-Batelière.

Chants Royalistes

TROISIÈME SÉRIE

Nous apprenons que la troisième série du *Recueil de chants Royalistes*, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres,

Le prix de chaque série, paroles et musique est de 1 fr. 25 franco, 1 fr. 40 pour l'édition de luxe, et de 75 cent. franco, 90 cent. pour l'édition populaire. Adresser les demandes à M. Briand, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

La Prophétie

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée: *Prophétie tirée de l'Apocalypse*, et signée par M. de Montrouil. (Imprimée chez E. Mazereau, 43, rue Richelieu.)

Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de bénédictin les Saintes Écritures, et notamment l'*Apocalypse*. Ce livre, indechiffable pour le commun des mortels, M. de Montrouil le connaît comme son alphabet. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'*Apocalypse*, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. »

La lecture de cette *Prophétie* est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puisque tous ceux qui ont été prédits dans le *Livre divin* se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrouil n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables.

Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et, en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

La véritable LIQUEUR BÉNÉDICTINE

Avant de manger, un petit verre de cette liqueur, étendue d'eau, donne une des boissons les plus fraîches, les plus apéritives que nous connaissions; de même qu'après le repas, nous ne savons rien de plus agréable au goût qu'un ou deux doigts de *Bénédictine*: cela parfume la bouche, ravit le palais, active la digestion, et vient puissamment en aide aux estomacs paresseux ou trop chargés.

En temps d'épidémie cholérique, et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est incontestable; nous eûmes, à différentes reprises, l'occasion d'en apprécier toute la valeur; nous sommes heureux de pouvoir lui rendre un éclatant témoignage.

D<sup>R</sup> MALLET.

La *Revue du Monde catholique* consacre son numéro du 15 septembre à Monsieur le Comte de Chambord. Voici le sommaire du numéro:

- I. **Henri V**, étude complète, par OSCAR DE POLI;
- II. **Monsieur le Comte de Chambord**; sa correspondance politique;
- III. **Monsieur le Comte de Chambord**; étude biographique et anecdotique, par CHARLES DE BEAULIEU;
- IV. **Henri le Magnanime**, par CHARLES BUET.
- V. **Monsieur le Comte de Chambord et la Presse**;
- VI. **Monsieur le Comte de Chambord**, sa maladie, ses derniers moments, sa mort et ses obsèques.
- VII. **Chronique générale**, par ARTHUR LOTH.

Nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs ce numéro, où il est rendu un hommage digne de lui au dernier représentant de cette grande chose qui s'est appelée la royauté chrétienne et française; il suffit de le signaler.

Ce numéro forme un volume in-8° de 158 pages avec portrait.

Prix franco: 2 francs.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

AVIS

AUX DAMES SOUFFRANTES.

M<sup>ME</sup> PASCAL guérit tous dérangements et chutes de matrice. Guérison radicale. Cabinet de 8 h. à 11 h. et de 1 h. à 5 h. cours de Brosses, 61.

LAINES

A tricoter et au crochet  
PÉLERINES ET FICMUS  
En mohair, persan, saxe  
Rue de la Préfecture, 1

Spécialité

RÉPARATIONS DE PIANOS  
ORGUES ET HARMONIUMS

J. SACHS

S'adresser à la Papeterie  
94, Grande-Côte, 94,  
LYON

ARGENT prêté sur signature et  
cessions et hypothèques. — Ecrire  
Crédit public, 7, faubourg Mon-

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

Je souffrais depuis longtemps d'un dérangement de matrice; après quelques jours de traitement de M<sup>ME</sup> PASCAL, accoucheuse, rue de Chartres, 89, je me trouve complètement guérie, et c'est avec reconnaissance que je lui donne la présente attestation.

M<sup>ME</sup> PEILLON, rue Saint-Pierre, 27, Lyon.

CARROSSERIE

1<sup>re</sup> MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Potin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, *Spider anglais*, *Charettes anglaises*, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.